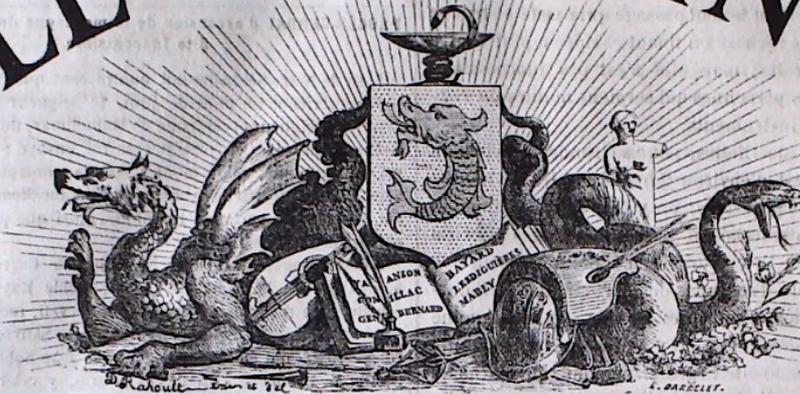


# Ascension du Mont-Aiguille : un article paru le 21 juillet 1870

Septième année. — N° 368.

Jeudi 21 juillet 1870.

# LE DAUPHINÉ



## REVUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

COURRIER DES EAUX THERMALES DE LA RÉGION

PARAISSANT

LE DIMANCHE ET LE JEUDI DU 15 JUIN AU 15 AOÛT  
Et le DIMANCHE du 15 août au 15 juin.

### URIAGE. — ALLEVARD.

Bondonneau. — Fures. — Oriol. — Condillac. — MONTBRUN. — LA MOTTE. — Monétier-de-Briançon. — Pont-de-Barret.

PRIX D'ABONNEMENT :  
14 fr. par an. — Un numéro, 25 cent.  
Insertions : 25 cent. la ligne.  
On traite pour les annonces répétées.  
Moyennant deux exemplaires, les ouvrages sont  
annoncés et analysés s'il y a lieu.

Tout abonné au Journal reçoit en prime gratis : Les petites  
Affiches du Dauphiné et la Liste des Etrangers aux Etablisse-  
ments thermaux. — On donne en outre, sans rétribution, aux  
Maisons de commerce recommandables, deux lignes d'annonces  
à chaque numéro du Dimanche.  
Chaque article reste sous la responsabilité de son Auteur.

ON S'ABONNE DIRECTEMENT : AUX BUREAUX DU JOURNAL,  
LIBRAIRIE DU DAUPHINÉ, rue Lafayette, 14, à  
Grenoble. — Ancienne Librairie PAYSANON, —  
Ch. VAILLOT et C<sup>ie</sup>, — XAVIER DREVET, successeur.

On s'abonne aussi : à Uriage, au BUREAU DU JOURNAL ; —  
à Allevard, chez M. MARTINET, receveur-buraliste.

SOMMAIRE : Le Mont-Aiguille, Léo FERRY. — Nominations, X. D. — Charade.  
— Listes d'Uriage et d'Allevard. — Parménie et ses vicissitudes, CLERC-  
JACQUIER. — Gazette et Nouvelles diverses. — Annonces.

### LE MONT-AIGUILLE.

Dans le cours de l'été 1869, une nouvelle dont per-  
sonne, parmi le monde des grimpeurs de montagnes, ne  
méconnaîtra l'importance se répandit à Grenoble et de  
là dans tous les environs : par suite des pluies printa-  
nières et persistantes qui étaient tombées sans relâche  
durant plusieurs semaines, un éboulement s'était pro-  
duit dans les roches qui couronnent l'Aiguille et avait  
intercepté l'unique couloir par lequel il fût possible  
d'accéder au sommet. En sorte que le Mont-Aiguille était  
redevenu plus que jamais le Mont-Inaccessible d'avant  
Charles VIII.

Vous pensez si la nouvelle était faite pour m'émouvoir,  
moi qui, dès que le printemps est revenu, ne rêve que  
forêts et montagnes. Je voyais la perle de nos monts  
dauphinois, notre diamant, perdu à tout jamais pour

l'ascensionniste courageux qui, après avoir foulé les  
neiges de Belledonne, les glaciers de Pelvoux, les rocs  
du Taillefer, n'aurait pas encore posé le pic de son bâton  
de montagnes sur ce sommet si rarement exploré.

Il fallait éclaircir cela. J'écrivis dans ce but à un hono-  
rable gendarme de la brigade de Clelles qui m'avait été  
signalé comme ayant lui-même accompli l'ascension  
et que sa position mettait à même de savoir tout ce qui  
pouvait être arrivé de nouveau dans le pays.

J'en reçus la réponse suivante :

• Clelles, le 26 août 1869.

• Monsieur,

• Je viens aujourd'hui vous faire mes excuses d'avoir  
tant resté sans répondre à votre lettre du 4 juillet  
dernier, mais ça n'a pas été de ma faute, car voilà plus  
d'un mois que je suis malade, et la première des choses  
que je fais, c'est de vous répondre pour vous donner les  
quelques renseignements qui sont à ma connaissance,  
concernant le Mont-Aiguille.

• En 1864, j'y suis monté dessus et depuis je n'y suis  
pas retourné ; j'ai entendu dire que plusieurs bergers de

la commune de St-Michel-les-Portes y étaient montés en 1867 et 1868, ce qui me fait croire que le passage n'a pas été dégradé par l'intempérie du temps.

► L'ascension est pénible et difficile, il faut beaucoup de sang-froid pour y monter, attendu que cette montagne est toute à pic, et le seul passage qui existe se trouve dans les bancs de rochers où il faut ramper à plat ventre à plusieurs endroits; mais elle n'est pas inaccessible, surtout pour des personnes qui seraient munies de cordages ou autres instruments.

► La distance de Clelles, pour se rendre au pied du Mont-Aiguille, est d'environ 2 heures et 1/2 à 3 heures par des chemins passables; on y trouverait facilement des guides à bon marché; il y a deux villages près du Mont-Aiguille où l'on pourrait coucher au besoin: le premier, celui de Trésanne, de la commune de Saint-Martin; le deuxième, celui des Pellats, de la commune de Saint-Michel-les-Portes. Il y a près du Mont-Aiguille une autre montagne dite le grand Vémond, qui est facile à monter et qu'on dit être plus élevée que le Mont-Aiguille; mais, par suite des ravins et des montagnes, elle est encore à deux heures plus loin.

► Lorsque je suis monté sur le Mont-Aiguille, ne connaissant pas le passage, j'ai mis deux heures pour y monter et trois quarts d'heures pour descendre; mais pour celui qui connaîtrait le passage on ne mettrait pas plus d'une heure. Il y a dessus un large plateau couvert d'herbages et un point de vue magnifique.

► Je vous envoie une copie d'un procès-verbal d'ascension fait en 1492, qui m'a été donné par des voisins des lieux, afin qu'il puisse vous servir au besoin pour vos renseignements.

► Recevez, etc.

« ACHARD,  
« Gendarme à Clelles (Isère). »

Donc le Mont-Aiguille, s'il n'était pas devenu d'un plus facile accès qu'au temps où eut lieu la première ascension, n'était pas non plus redevenu inaccessible. Il retombait sous notre coup et nous pouvions en indiquer le chemin aux plus téméraires de nos lecteurs.

Je laisse nos lectrices en dehors, et pour cause: aucun pied féminin n'a encore fait la conquête du Mont-Aiguille.

A tous égards, ce mont mérite une mention dans des pages consacrées à des programmes ou à des récits de courses, car c'est sinon le plus élevé, du moins le plus original quant à la coupe géologique de cet immense système de pics, de dômes, de sommets qui forment le relief des Alpes dauphinoises.

Ce fut en 1492, l'année même où Christophe Colomb découvrit la première île du nouveau-monde, que pour la première fois le sommet de l'Aiguille fut escaladé. Cette coïncidence est au moins curieuse.

Un procès-verbal de cette ascension faite pour satisfaire un caprice royal fut dressé dans les formes voulues par un notaire présent à l'expédition. Il est trop original en sa teneur pour que nous privions ceux qui lisent ceci du plaisir de parcourir des lignes tracées par

un des auteurs de l'expédition. Le plus singulier est qu'un acte de prise de possession en règle fut dressé par un tabellion qui signa ainsi que les témoins, constata le baptême, et aussi que la montagne « qui se disait inaccessible » ne méritait plus de porter ce nom.

#### PROCÈS-VERBAL d'ascension de la montagne du Mont-Aiguille dite Inaccessible.

L'an de Notre-Seigneur mil quatre cent quatre-vingt-douze et le vingt-sixième du mois de juin, le seigneur dom Julien de Beaupré, seigneur et capitaine de Montélimar, du Rhône et de la Saône, chambellan et conseiller du roi, envoyé par Charles VIII, roi du Dauphiné, pour monter sur la montagne vulgairement appelée *Aiguille* par les voisins d'icelle, ou *Montagne inaccessible*, sise dans la partie du Dauphiné, ainsi que plusieurs prêtres et leurs domestiques.

Se sont trouvés présents: Sébastien de Carrete, prédicateur apostolique de la Sacrée théologie; noble Raymond d'Embée, échelleur du roi; maître Constantin Serveti, recteur de l'Église collégiale latine de Montélimar; Guillaume Sauvage; qui plus est, ces Messieurs ont été accompagnés de Jean Sobret, habitant de Die, et M. François, l'un de ces prêtres, y célébra la messe le lendemain, en l'honneur du Saint-Esprit, ainsi que les jours suivants, en l'honneur de Dieu le Père, de la Vierge Marie et de toute la Cour Céleste.

Tous les sus-nommés présents ont mangé, bu et dormi sur ladite montagne, et, après y être monté, dom Julien l'a faite baptiser, la faisant appeler *Fort l'Aiguille*, auparavant appelée *Aiguille* ou *Montagne inaccessible*, par maître Sébastien de Carrete, prédicateur royal sus-rappelé, en disant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. En l'honneur du grand Saint Charles, dont notre roi se trouve aujourd'hui porter le nom, en chantant le *Te Deum*, le *Laudamus*, le *Salve Regina* et plusieurs autres prières; moi ainsi que François de Bosco et les autres répondaient.

Sur ladite montagne ou fort Aiguille se trouve un grand pré, que quarante hommes pourraient à peine faucher; il y a également une troupe de chamois qui n'en pourront jamais sortir, ainsi que plusieurs moineaux solitaires des trois couleurs, savoir de rouges, bleues et grises, et des grailles ayant les pieds et le bec rouges et bleus, et plusieurs autres oiseaux dont nous ignorons les noms, ainsi que plusieurs fleurs de diverses couleurs, rendant une odeur fort agréable, représentant des fleurs de lys.

Ce pré a un quart de lieue de long; la largeur est de la partie d'un dos et de circuit une lieue française; ses chemins pour y arriver au sommet ne se font qu'avec des échelles l'espace d'une demi-lieue l'autre moitié, ce qui est épouvantable à voir, ainsi que pour y monter et descendre. Et le premier jour du mois de juillet, au susdit noble Baraquin Sylvain, voisin de ladite montagne, et M. François, son frère, curé de Saint-Martin, avec son fils Claude, apportaient auxdits seigneurs, sur ladite montagne, plusieurs lapins privés blancs et noirs, lesquels commencèrent à députer en leur présence.

Le seigneur susdit fit planter trois croix aux endroits les plus élevés de la montagne du fort Aiguille, en l'honneur de la Sainte Trinité, lesquelles croix peuvent être aperçues des voisins qui se trouvent aux environs.

Le même seigneur fit ou fit faire dans deux jours une maison sur ladite montagne, et moi, François de Bosco, prêtre et bénéficiaire de l'église collégiale de Sainte-Croix, diocèse du Valentinois, de la Saône et du Rhône,

Tandis que toutes ces choses se passaient, j'ai vu et entendu, et continuellement présent, j'y ai bu et dormi, ainsi que je l'ai déclaré plus haut, et j'ai écrit toutes ces choses pour en conserver la mémoire après nous, en présence des témoins sus-nommés, et me suis signé, et j'ai apposé de ma main propre mon cachet le

jour et au susdit. — Signé François de Bosco, notarius apostolique.

Assisté par Pierre Liotard, capitaine du lieu des postes, pour avoir fait l'ascension sur le Mont-Aiguille, et autres seigneurs : capitaine de Montélimar et du Rhône ; dom Julien, avec cinq ou six de ses domestiques, parmi lesquels se trouvent deux prêtres, un frère moine et autre séculier, qui ont dit des messes sur ladite montagne ; y sont aussi montés, savoir : noble George de Jouvin, noble Pierre de Blosset, noble Gaspard Robert, noble Janeti Bonnoti, le seigneur Raymond, de Collecto, capitaine. MM. Jacques Joubert, Pierre Espie, du lieu de Roissard, George Chevalier, du lieu des Postes, y montèrent aussi, ce que j'ai entendu être ainsi ce que j'atteste. — Signé Pierre Liotard.

Cependant j'en ai vu plusieurs y monter dessus, desquels j'en ai reçu l'attestation lorsqu'ils furent descendus, ainsi qu'il suit :

Nous dessous signés, certifions à M. l'Ecuyer du Parlement, que ce jourd'hui le premier juin, avons monté sur la montagne qui se disait inaccessible, et maintenant dite *Aiguille fort*, sur laquelle montagne référons d'avoir trouvé M. dom Julien, capitaine de Montélimar, avec ses serviteurs au nombre de sept.

L'an de Notre-Seigneur mil quatre cent quatre-vingt-douze.

Le Parlement de Grenoble, informé du projet de dom Jullien, envoya un huissier sur les lieux pour constater les faits qui devaient se produire. Mais l'huissier revint tout tremblant à Grenoble « en disant qu'on avait mis au bas du rocher des échelles par où l'on commençait à monter ; que dom Jullien et sa troupe l'excitaient à s'en approcher, mais qu'il n'avait pas voulu s'exposer d'y monter par le danger qu'il y avait de périr, ou de peur qu'il ne parût tenter le Seigneur, puisqu'à la vue de cette montagne chacun est épouvanté ; que l'exemple du châtelain de Clelles, qui parvint en sa présence sur la montagne, ne l'engagea pas à le suivre. »

Le Mont-Aiguille est probablement la seule montagne dont la conquête ait paru enviable à un roi. Aussi l'entreprise en fut-elle faite avec une solennité sans exemple, et que constate bien le procès-verbal transcrit plus haut. Cependant les difficultés de l'ascension étaient restées si traditionnelles dans l'esprit des populations dauphinoises, que trois siècles et demi presque s'écoulèrent avant que personne fût tenté de suivre le chemin tracé par le capitaine de Montélimar et ses compagnons. Les légendes et les contes avaient repris leur cours de plus belle. On disait de nouveau qu'on avait vu sur la crête du mont un mouton porteur de sept toisons plus blanches que la neige ; de plus, sur la face du levant, on avait remarqué un grand étendage, comme si toute une foule de lavandières était allée mettre sécher là-haut une quantité invraisemblable de linge nouvellement lessivé.

Au mois de juin 1834, MM. Thiollier, curé de Chichilianne, de Rochas, avocat à Gap, Jean Liotard, du village de Trézanne, et quelques autres habitants des villages voisins entreprirent l'escalade du Mont-Aiguille, considérée de nouveau comme impossible, malgré l'exemple de dom Jullien. Jean Liotard seul parvint au sommet avec des difficultés inouïes et après avoir couru des périls dont le souvenir longtemps après le terrifiait encore.

Jean Liotard ne trouva dans la prairie qui couronne

l'aiguille, ni chamois, ni lapins, ni fleurs étranges. Sur le plateau terminal dont les quatre angles parfaitement orientés regardent, l'un le nord, l'autre le midi, le troisième le levant, le quatrième le couchant, il ne vit ni les croix élevées en l'honneur de la Ste-Trinité, ni la source d'eau que l'on disait devoir exister tout au beau milieu de la plateforme. Il trouva seulement quelques traces d'un mur, probablement les restes de la maison élevée en deux jours par les ordres de dom Julien.

La descente fut encore plus pénible que l'escalade. Maintes fois Jean Liotard pensa laisser sa vie dans cette aventureuse expédition ; quand il arriva au bas de la pyramide que surmonte l'aiguille, ses amis l'attendaient qui, n'espérant plus le revoir, le reçurent avec des pleurs de joie dans leurs bras. Liotard avait mis neuf heures à accomplir son étrange voyage.

Un procès-verbal, le pendant de celui dressé pour l'ascension de dom Julien, fut écrit séance tenante, signé par les personnes présentes et envoyé aux journaux qui le reproduisirent tout au long. Jean Liotard devint le héros du jour ; on ouvrit une souscription en sa faveur ; des touristes vinrent à Trézanne, uniquement pour voir le grimpeur intrépide, qui depuis renouvela à plusieurs reprises et sans trop de difficulté sa tentative. Disons toutefois qu'il n'a pas eu jusqu'ici un grand nombre d'imitateurs ; le danger est trop réel pour ne pas rebuter un courage bien à l'épreuve, et s'ils sont de plus en plus nombreux les ascensionnistes qui ont atteint le sommet accessible de Belledonne, ils sont encore rares ceux qui ont réellement atteint le sommet du Mont-Aiguille. Pour ma part, je n'en connais que deux, M. Paulin de Boissieu et le gendarme Achard.

Cette course n'est donc pas de celles qu'un guide consciencieux recommande ; c'est à chacun à se consulter pour savoir s'il fait assez peu de cas de sa vie pour l'exposer à des dangers qui ne seront compensés par aucune gloire. Malgré les périls qu'elle présente, elle est d'autre part trop extraordinaire pour que nous n'en indiquions pas le chemin.

Au temps où le Dauphiné comptait sept merveilles, les poètes de l'époque avaient naturellement classé le Mont-Aiguille au nombre de ces sept merveilles. Cet énorme bloc calcaire de 2,097 mètres de hauteur et qui semblait receler tout un monde de choses mystérieuses, était bien fait pour piquer la curiosité de gens naturellement enclins au mysticisme et qui aimaient à mettre du merveilleux en tout. L'intérêt aujourd'hui éparpillé sur un plus grand nombre de choses, se concentrait alors sur quelques points, et le Mont-Aiguille occupait une place réellement importante dans l'attention. On en parlait, on s'en préoccupait, on écrivait sur son compte des choses absurdes. Maintenant, un oubli trop complet le venge d'une attention trop soutenue.

Celui qui aperçoit pour la première fois, de la route qui conduit à la Motte-les-Bains ou de celle qui se dirige vers la Croix-Haute, la curieuse montagne qui mérita pendant si longtemps le nom d'inaccessible, ne peut se

défendre, quels que soient son âge et ses goûts, d'une réminiscence purement classique. La guerre homérique des Titans, leurs entassements gigantesques de montagnes : Pélion sur Ossa, Ossa sur Pélion, sont ici réalisés par un jeu de la nature. Qu'est-ce, en effet, que le Mont-Aiguille, sinon un obélisque énorme surmontant une pyramide plus énorme encore ?

Les cimes plus élevées que celle-là ne manquent pas dans nos Alpes, mais l'escalade en est relativement aisée ; c'est pourquoi le Mont-Aiguille, s'il rebute les courages médiocres, attire invinciblement tous les téméraires.

Et le souvenir mythologique serait d'autant moins déplacé ici que, s'il faut en croire Salvaing de Boissieu, ce mont ne devint inaccessible que parce que les dieux et les déesses s'y étant un jour rassemblés, et Ibcus, grand chasseur de ce temps-là, étant venu à traverser ces rochers à la poursuite de quelque proie, y surprit les déesses vêtues de leur seule immortalité. Honteuses et colères, elles prièrent Jupiter de les venger. Jupiter changea Ibcus en bouquetin et sépara cette montagne des montagnes qui l'entouraient ; c'est là qu'Ibcus, devenu un sauvage bouquetin, cherche dans la solitude l'oubli de ce qu'il fut autrefois.

On peut atteindre le pied du mont Aiguille par trois chemins : par Chichilianne, par Trézanne et par St-Michel-les-Portes. On suit ordinairement le chemin de Chichilianne. Pour s'y rendre de Grenoble, il faut prendre la voiture de Sisteron, descendre à Celles (50 kil. de Grenoble), où l'on peut trouver, à l'hôtel du Mont-Aiguille, un excellent souper et un lit passable. Pour atteindre Celles, on a traversé le cours Saint-André, le Pont-de-Claix, Varcès, Vif, Genevrey, qui possède une église antique au clocher curieux, le Saillant, près duquel se trouve la belle cascade de Champa. Non loin, se détache le chemin de la *fontaine ardente*, vers laquelle nous conduirons quelque jour nos lecteurs.

On arrive bientôt au Monestier-de-Clermont. Peu après l'avoir dépassé, on laisse à gauche le chemin de Mens ; 11 kil. après, on est à Saint-Martin, et 50 kil. après avoir quitté Grenoble, on fait son entrée à Celles.

Dans ce bourg, ou dans les villages environnants, à Trézanne et à Chichilianne, dans le premier de ces deux villages surtout, on trouvera facilement un guide qui, pour une modique somme d'argent, vous conduira au haut de la pyramide dominée par l'obélisque du mont Aiguille. C'est une ascension qui n'offre aucun danger et que peuvent se permettre même des dames touristes qui n'auraient aucune ambition de rivaliser avec les amazones. Quant à l'escalade du Mont-Aiguille proprement dite, j'ai mentionné tous les plaisirs qu'elle pouvait promettre à ceux qui seraient tentés de l'accomplir. Aucun malheur n'est jamais venu justifier les appréhensions que cause ce voyage ; c'est pourquoi, en dépit des conseils d'une prudence bien légitime, n'aurais-je aucune raison sérieuse d'en dissuader ceux qui voudraient l'entreprendre. Pour les édifier complètement, je dois, comme mot

de la fin, leur redire la réflexion par laquelle un des rares grimpeurs du Mont-Aiguille ne peut s'empêcher de terminer la relation de son voyage :

« Quand je songe aux dangers que j'ai courus, aux périls que j'ai bravés, tout cela pour la gloriole de dire que je m'étais promené là-haut, eh bien ! voyez-vous, mes cheveux se dressent encore sur ma tête. N'importe, je suis bien aise d'y être allé, ajoute-t-il comme correctif. »

LÉO FERRY.

**Nominations.** — Curé de Passins, M. Rostang, curé de Ste-Agnès. — Curé de Villeurbanne, M. Doublier. — Curé de Brezins, M. Baud, auxiliaire, en rempl. de M. Rabatel, qui se retire pour cause d'infirmités. — Colonel du 26<sup>e</sup> de ligne, M. Hanrion, lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup>, à Grenoble. — Colonel du 4<sup>e</sup>, M. Vincendon, lieutenant-colonel du 39<sup>e</sup>. — Colonel du génie, M. Ch.-L. Le Masson, lieutenant-colonel.

X. D.

## CHARADE.

L'ambitieux joue avec mon premier,  
L'amant joue avec mon dernier,  
Nul ne joue avec mon entier.

Dernière charade : GUE-RITE.

## 15<sup>e</sup> LISTE OFFICIELLE

### Des Etrangers arrivés à URIAGE-LES-BAINS.

SAISON DE 1870. — TOTAL, AU 19 JUILLET, 2,609.

M. Guis, de Marseille.....	Ancien hôtel.
M. et M <sup>me</sup> Barrat, d'Horensac.....	id.
M. Aiguillon et son fils, de Marseille.....	id.
M <sup>me</sup> et M <sup>lle</sup> Buaille, id.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Degiovanni, de Turin.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Le Vavasseur, de Marseille.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Boudinhon, de St-Chamond.....	id.
M. Déchez, de Trèves.....	id.
M. Thiaffait, de Lyon.....	Hôtel du Cercle.
M. Gensoul, id.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Fromental, de Nîmes.....	id.
M. Pennet, de Lyon.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Rouillé, de Paris.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Simonnet et leur fils, de Montluel.....	id.
M <sup>me</sup> Granier, son fils, sa fille, de Montpellier.....	id.
M., M <sup>me</sup> Cartier et leur fam. (6 p.), d'Avignon.....	id.
M. Merle, d'Alais.....	id.
M <sup>me</sup> et M <sup>lle</sup> Georgerat, de Belleville.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Noël, de Paris.....	id.
M. et M <sup>me</sup> Froment Coste, 1 b., de La Rochelle.....	Grand Hôtel.
M., M <sup>me</sup> Moat et leur fils, de Grenoble.....	id.
M., M <sup>me</sup> Hebert et leur fille, de Paris.....	id.
M., M <sup>me</sup> Bazille, 2 enf., 2 b., de Montpellier.....	id.
M. Mantellier fils, de Lyon.....	id.
M., M <sup>me</sup> et M <sup>lle</sup> Depierre, de Paris.....	id.
M. Nodet, de Marseille.....	id.
M <sup>lle</sup> Dufour, id.....	id.
M. Buscaillon, avocat, de Grenoble.....	id.
M., M <sup>me</sup> Blanchon, 4 fils, 4 b., de St-Jullien.....	id.
M. Givernis, de Paris.....	id.
M <sup>me</sup> sœur Euzébie, de Châbons.....	Hôtel des Bains.
M. Reissier, de Sénécey.....	id.
M. Durand, de St-Siméon.....	id.
M <sup>me</sup> et M <sup>lle</sup> Berne, de St-Chamond.....	id.
M. Vidal, de Lyon.....	id.
M <sup>me</sup> Ailhaud et 4 fils, de Gap.....	id.
M. Bernard, de Beaune.....	id.
M. Perrieux, de Bourgoin.....	id.
M. Madier de Lamartine, id.....	id.
M. Dieulouard, de Soissons.....	id.
M <sup>me</sup> Signy, de Nice.....	id.